



COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2013

PRESENTS : Mr Lucien MAIRE, Maire, Mr Lionel PONCET Mmes Madeleine DURAFFOURG et Laetitia REBOULET ; Mrs Alexandre DESBORDES Alexandre MICHALET et Frédéric PANSARD. Mme Marcelle LOSSON et Monique PEREZ , Mr Serge GRENARD , Mr Claude CAVALLINI

ABSENT: Néant **SECRETARE** : Mr Claude CAVALLINI

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

1. VENTE DE BOIS DU 25/06/2013 A NANTUA :

Pour 234m³ de résineux au Pré Tardy et de 244m³ de lot mixte au Fouget

2. MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCO (mise en conformité) :

- Définir les voies Prioritaires Communautaires (nouveau) par les Conseils Municipaux.
- Action sociale d'intérêt communautaire (nouveau). Intervention sur le matériel et l'immobilier.
- Compétence eau potable (réservoir d'eau)
- Politique sportive : rien dans l'ancien. Nouveau : article 3-5 le soutien aux Clubs Sportifs d'intérêt communautaire
- Construction et entretien des équipements sportifs.
- Transfert du Centre sportif aquatique-nautisme à la CCO début 2014

3. PERMIS DE CONSTRUIRE :

Déposé par Mr et Mme LE RAY pour une habitation au « Délivret ».

3. REMPLACEMENT DE LA PERSONNE ASSURANT LE MENAGE

MAIRIE/ECOLE :

Suite à un départ en retraite . La décision du Conseil est de confier le ménage à Mme Annette JACQUIOD en complément des heures qu'elle effectue au Jardin d'Enfants.

Une réévaluation du temps de ménage sera revue.

Les heures d'ATSEM seront augmentées lors du changement de rythmes scolaires.

4. QUESTIONS DIVERSES :

- Compte rendu de la réunion sur le domaine skiable : l'exploitation de l'hiver passé dégage un déficit de 1630€, largement compensé par la dotation de 12956€ liée à cette activité. Le bilan excédentaire est donc de 11326€. Le Conseil souhaite le maintien de cette activité touristique.
- SIVOS Les Bouchoux-La Pesse : un accord est en cours de réévaluation des coûts de scolarisation
- Travaux sur réseaux eaux usées et eau potable (fuite)
- Proposition faite à la Commune pour l'acquisition de 2 parcelles d'un montant de 180€ au Bas-Gobet et 800€ de frais d'enregistrements. La décision du Conseil est de ne pas acheter.
- Les encombrants : faudra-t-il arrêter le système des bennes ? par manque de civilités !. Il est rappelé que la déchetterie de Veyziat est ouverte tous les jours de la semaine et qu'elle est gratuite.

Fait à Belleydoux le 06 juin 2013
Le Maire